

PONTARLIER

VOTRE
VILLE

Numéro
spécial



L'ACTION MUNICIPALE À MI-MANDAT

86% D'ENGAGEMENTS TENUS

Pour une ville...



En mouvement

Solidaire

Responsable

Constructive

De réussite

Sûre

Accessible

Bien gérée

Branchée

Tonique

Au quotidien

Talentueuse



Dans le souci de vous faire parvenir avec régularité nos publications, nous vous serions reconnaissants de signaler les éventuels dysfonctionnements de diffusion au 03 81 38 81 48.

PONTARLIER

Directeur de la publication

Patrick Genre

Équipe rédactionnelle :

L'équipe municipale et l'équipe de direction de la Ville de Pontarlier

Coordination : Julie Verger

Administration - Secrétariat de rédaction : Julie Verger

Crédit Photos et Illustrations :

Ville de Pontarlier, sauf mentions

Conception et mise en pages :

Scoop Communication
02 38 63 90 00

Impression :

IME BY EST IMPRIM 01 45 72 28 88

Régie publicitaire : Elixir
03 81 81 28 75

Distribution : Adrexo

Version sonore : ADDM Studio

Nombre d'exemplaires : 10 500

Dépôt légal : Juin 2017

ISSN : 1268-4740

Imprimé sur papier intégralement recyclé à base d'encre végétales.



S'engager pour sa ville, c'est avoir l'ambition d'assurer son développement, d'accroître son attractivité, mais également d'asseoir sa notoriété.

L'action municipale ne se fonde pas uniquement sur les promesses d'une campagne électorale, notre feuille de route se nourrit également de propositions qui émergent tout au long du mandat. Autant d'engagements qui répondent aux préoccupations quotidiennes des Pontissaliens et Pontissaliennes. Cette période de mi-mandat est l'occasion de faire un arrêt sur image, pour évaluer ensemble, en toute transparence, l'action municipale. Et ce, en complément des rencontres et échanges constants menés avec vous depuis le début du mandat et auxquels je m'étais engagé avec l'équipe municipale, à chaque réunion publique, dans les quartiers ou au cours des conseils municipaux, ...

C'est une nécessité qui s'affirme encore plus aujourd'hui. Il est primordial que les Elus s'adressent directement à la population, puissent rendre des comptes et sachent expliquer leurs choix. C'est l'objectif de ce numéro spécial de votre journal « Pontarlier votre ville ».

Dans cet esprit et dans le plus strict respect de la démocratie, j'ai également souhaité que les groupes d'opposition puissent disposer de plus d'espace qu'habituellement pour s'exprimer plus largement.

Vous retrouverez donc, organisé sous une présentation la plus aérée et la plus claire possible, l'ensemble de nos 185 engagements. A l'aide de pictogrammes simples, vous pourrez mesurer ce qui a été fait, ce qui est en cours, ce qui ne l'est pas encore et ce qui ne le sera définitivement pas. Vous pourrez aussi apprécier l'engagement de toute l'équipe municipale, car il s'agit d'un véritable travail d'équipe, sans lequel il ne pourrait y avoir d'arbitrage et de décision éclairée. C'est tout le sens qui est donné à la mise en valeur de l'ensemble de l'équipe de la municipalité, que je préside, et au-delà du groupe majoritaire.

Je tenais ainsi, avec l'équipe, à vous proposer ce bilan d'étape, que nous présenterons d'ailleurs publiquement, afin d'ouvrir le débat et surtout de nous projeter avec vous, d'ores et déjà, sur la seconde partie du mandat, qui comportera aussi de nombreux défis.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bilan synthétique, dont une version plus détaillée est également consultable sur www.ville-pontarlier.fr, et vous invite bien entendu à nous faire part de vos remarques sous la forme qui vous conviendra (courrier, courriel,...).



© Alexis Baud

Patrick GENRE,

Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Grand Pontarlier,
Conseiller régional
Bourgogne Franche-Comté

Vos élu(e)s - La Majorité



Retrouvez le trombinoscope détaillé avec les délégations sur www.ville-pontarlier.fr

Une ville en mouvement

Votre élu référent : Bertrand Guinchard



TOUS LES ENGAGEMENTS DÉTAILLÉS SUR : www.ville-pontarlier.fr

✓ FAIT

▶ ENGAGÉ

⌚ À FAIRE

✗ ANNULÉ

▶ **1 Défendre les dessertes ferroviaire (TGV) et routière (RN57)**

Un dossier porté par Patrick Genre

⌚ **2 Guichet unique d'informations aux entreprises**

⌚ **3 Etudier les partenariats public-privé (PPP) pour favoriser les synergies de développement**

✓ **4 Soutenir la filière bois locale par des contrats Ville/Scieurs, ainsi que les filières agroalimentaires**

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

ZOOM

✓ 20 ha ⌚ 10 ha 0 Aménager avec la CCGP 30 ha pour l'accueil d'entreprises et d'emploi avec la ZAE des Gravilliers

20 ha ont été aménagés par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier sur la commune de Pontarlier. Les 15 parcelles de la 1^{re} tranche du « Crêt de Dale » sont vendues. La 2^e tranche est en cours de commercialisation. D'ici fin 2019, l'aménagement de la dernière et 3^e tranche devrait être achevé.



© Fabrice Patriaux

✓ **13 Imaginer des « hivernales », programme d'animations en complément du marché de Noël**

✓ **14 Améliorer la signalisation des zones commerciales et leurs parkings**

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

✓ **15 Créer une commission agricole locale**

ZOOM

✓ **11 Créer une halle couverte**

Un dossier partagé avec Christian Pourny, Gaston Droz-Vincent, Daniel Defrasne

La construction d'une halle couverte polyvalente, place du Maréchal de Lattre de Tassigny (« Petit Cours »), répondra à des besoins spécifiques comme l'accueil de marchés hivernaux hebdomadaires et de manifestations socio-culturelles, ou la mise à disposition d'un parking public gratuit de 76 places (en dehors des périodes d'occupation). Cet équipement multi-usages sera harmonieusement intégré dans le paysage urbain, adapté techniquement au risque de neige et construit en bois local. Inauguration prévue en septembre 2017 (voir également les engagements N°4, N°60, N°140).



✓ ▶ **5 Valoriser la ville pour attirer des investisseurs**
Un dossier porté par la Municipalité

▶ **6 Développer des offres de formation en adéquation avec les besoins des entreprises**

⌚ **7 Créer un pôle logement pour l'accueil temporaire de main-d'œuvre**

Un dossier partagé avec Christian Pourny

✓ **8 Dynamiser et reconfigurer le marché hebdomadaire**

⌚ **9 Créer un parking dans l'hyper-centre**

✓ **10 Maintenir la gratuité des parkings**

Un dossier partagé avec Jacques Prince

ZOOM

✓ **12 Tester un réseau d'interconnexion entre les zones commerciales évitant les flux automobiles**

Un dossier en partenariat avec les associations de commerçants

Depuis août 2016, des navettes shopping gratuites circulent le samedi de 10 h à 19 h entre les zones commerciales. Cette phase de test d'un an, menée en partenariat avec Commerce Pontarlier Centre, s'achèvera au début de l'été 2017 pour analyse des fréquentations.



Votre maison individuelle personnalisée

**** **TERRAINS DISPONIBLES** ****

PONTARLIER * LES GRANGES NARBOZ * DOUBS VILLAGE * LES VERRIERES DE JOUX



Votre Maison
à partir de :
149 900 €



30 Rue Denis Papin - PONTARLIER - Tél. **03 81 46 71 87**
www.de-giorgi.fr

CLUB ROCK'N ROLL ADS PONTARLIER



Journée PORTES OUVERTES

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017 de 14 H à 18 H

Reprise des cours

- débutants lundi 11 septembre
- moyens et avancés lundi 18 septembre

Cours collectifs et particuliers
Tarifs promotionnels

TOUTES DANSES DE COUPLE
(DANSES DE BAL, ROCK'N
ROLL, SALSA, WEST COAST
SWING, LINDY HOP, TANGO
ARGENTIN ET DANSES EN
LIGNE, COUNTRY)

Club ROCK'N ROLL ADS Ancien buffet de la gare SNCF 5 place Villingen Schwenningen 25300 PONTARLIER
Contact Jacques PATOZ Tél 06 76 73 68 54 club-rocknroll-ads@wanadoo.fr WWW.ROCKNROLL-ADS.COM

Cuisine /

cuisine sur mesure /
ELECTROMÉNAGER / TABLES ET CHAISES

ATLAS

pour tous
VOS PROJETS



ATLAS PONTARLIER - 70, rue de Salins - Tél : 03 81 46 76 49

Ouvert le lundi de 14h à 19h, et du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

En savoir +

Rendez-vous en ligne sur notre catalogue annuel : www.cuisineatlas.fr

Une ville solidaire

Votre élu référent : Bénédicte Hérard



TOUS LES ENGAGEMENTS DÉTAILLÉS SUR : www.ville-pontarlier.fr

Optimiser les politiques sociales menées

✓ **16** Garantir les ressources financières du CCAS

▶ **17** Guichet unique pour l'économie sociale et solidaire
Un dossier partagé avec Bertrand Guinchard

✓ **19** Instituer des assises annuelles du social

Conforter les actions solidaires

✓ **20** Poursuivre l'accompagnement des personnes en situation de handicap

✓ **21** Pérenniser le soutien logistique et financier aux associations sociales

▶ **22** Développer les dispositifs d'insertion par l'activité économique
Un dossier partagé avec Bertrand Guinchard et Christian Pourny

Accueillir et encadrer les enfants : petits et grands

▶ **23** Créer 30 nouvelles places d'accueil pour la petite enfance

✓ **24** Restructuration du Point Rencontre Jeunes Episode

Accompagner les seniors

✓ **25** Favoriser le maintien à domicile : aides aux aménagements, portage de repas, téléalarme...

✓ **26** Accroître et diversifier les animations proposées

✓ puis ✗ **27** Bibliothèque à domicile
Un dossier partagé avec René Emilli

ZOOM

✓ **18** Mutualiser les moyens entre la Ville et la CCGP sur la petite enfance

Neuf agents ont été mutualisés pour la gestion des micro-crèches intercommunales situées à Doubs et aux Granges-Narboz, avec 20 places ouvertes en 2017. Création d'un collectif petite enfance sur le bassin de Pontarlier, d'un point d'information unique petite enfance et familles et d'un événement... d'un événement grand public, « les Journées petite enfance », en 2016 avec 1 200 personnes accueillies dont 568 adultes et 633 enfants.



Promouvoir le bien-être à Pontarlier

✓ **30** Lancement d'une mutuelle pour tous

▶ **31** Aménager de nouveaux jardins familiaux
Un dossier partagé avec Christian Pourny

▶ **32** Etudier l'évolution des plages horaires du Ticto
Un dossier porté par Sylvie Laithier

ZOOM

▶ **28** Finaliser le projet de construction de la Maison des seniors dans le nouveau quartier de l'Ilot Saint-Pierre

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Le cahier des charges a été rédigé et soumis pour appel d'offres. Cette maison proposera une trentaine de logements locatifs autonomes à un prix accessible pour permettre aux personnes âgées, un maintien à domicile dans un environnement sécurisant. Voir également engagement **N°64**.



ZOOM

✓ **29** Encourager l'installation de nouveaux médecins

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Face à la dégradation de la situation à Pontarlier suite aux départs consécutifs de plusieurs médecins, la collectivité s'est saisie du dossier en créant une délégation « Santé », pour mettre en place des mesures incitatives. Le projet d'une maison médicale et paramédicale est lancé dans le cadre du nouveau quartier de

l'Ilot Saint-Pierre pour une ouverture fin 2018 (16 cabinets). Des solutions temporaires ont également été travaillées avec l'Agence Régionale de Santé, avec l'ouverture d'un cabinet médical éphémère prévu pour septembre 2017 (acquisition par la collectivité du cabinet 5 impasse du Canal).



Une ville responsable

Votre élu référent : Christian Pourny

Poursuivre la mise en œuvre de l'A21

▶ **33** En matière sociale : actions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), chantier d'insertion, Agenda 22, sûreté des personnes

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard, Jacques Prince, Sylvie Laithier

▶ **35** En matière environnementale : gestion optimale des déchets, trame verte et bleue

Un dossier partagé avec la CCGP

Engager activement la transition énergétique

▶ **37** Accentuer la sobriété énergétique : diagnostics, contrat de performance...

▶ **38** Améliorer l'efficacité énergétique : éclairage public, chaudière

▶ **39** Développer les énergies renouvelables : micro-centrales hydroélectriques, solaire, réseau de chaleur urbain

Privilégier un cadre de vie attrayant

▶ **40** Traiter le futur quartier de l'Illet Saint-Pierre selon les principes d'un éco-quartier

▶ **41** Développer les déplacements doux
Un dossier partagé avec Sylvie Laithier, Gaston Droz-Vincent

▶ **42** Préserver la biodiversité : jardins Chevalier, Grand Cours, prairies fleuries, eau...

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

Affirmer le rôle de la collectivité exemplaire

44 Charte de prévention, tri et valorisation des déchets
Dossier transféré : compétence CCGP, Préval Haut-Doubs

▶ **45** Réhabiliter énergiquement le patrimoine communal

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

▶ **46** Privilégier les circuits courts

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

ZOOM

▶ **36** Moins 5% sur la facture énergétique en 6 ans

La politique énergétique a été formalisée dans un plan d'action intitulé POL'EN en 10 points, déclinés sur 6 ans : mise en place d'indicateurs de suivi, certificats d'économie d'énergie, marché public de performance énergétique, sensibilisation des usagers, implantation de 2 microcentrales hydroélectriques, amélioration énergétique du patrimoine, libéralisation du marché du gaz et de l'électricité, rénovation de l'éclairage public, exploitation du potentiel d'énergie solaire, réseau de chaleur urbain.



ZOOM

✓ **34** Agenda 21 et économie Très Haut Débit (THD), Gravilliers, Critères durables

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne (THD), Bertrand Guinchard
THD : déploiement de la fibre par l'opérateur de réseau Orange, désigné dans le cadre du plan gouvernemental « France Très Haut Débit ». La première armoire optique a été inaugurée en 2017, 250 logements sont désormais raccordables dans le secteur Pontarlier Village, rue de Besançon et Berlioz. D'ici fin 2017, 30 % de la ville devraient disposer des mêmes possibilités, pour à terme en 2020, une couverture complète du territoire (y compris le quartier Les Etraches). Les Pontarliers sont par ailleurs libres d'opter pour le fournisseur d'accès de leur choix. ZAE des Gravilliers : voir engagement N°0.
et respects des normes environnementales dans le développement de la zone (noues paysagères, suivi des espèces protégées et des prairies...). Critères durables : mise en œuvre de l'Agenda 21
« Un territoire mobilisé pour un développement économique durable ».

▶ **47** Assurer la lecture transversale des projets communaux

Promouvoir l'éco-citoyenneté

🕒 **48** Lancer le programme Eco-école
Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

✓ **49** Sensibiliser les citoyens aux problématiques environnementales
+ **50** Promouvoir les éco-manifestations

✓ **51** Créer un appartement pédagogique
Une action remplacée par l'opération « Caravane des énergies »
Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

✓ **52** Développer les échanges intergénérationnels (ateliers péri-éducatifs)
Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

**ZOOM****✓ 43 Conforter l'exemplarité des agents et des services**

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

L'exemplarité repose sur diverses actions au quotidien :

- l'acquisition de 3 véhicules électriques et de vélos pour les déplacements des agents ;
- une politique zéro phyto pour

l'entretien des espaces publics (zéro pesticides/zéro produits phytosanitaires). Des bonnes pratiques récemment saluées par un cabinet indépendant ;

- Une formation accrues des

agents et des équipements qui priorisent aujourd'hui le désherbage mécanisé. Les plans d'entretien ont quant à eux favorisé la gestion différenciée des espaces.

**URBANISME****Une ville constructive**

Votre élu référent : Christian Poumy

Une ville responsable**▶ 53 Affirmer le rôle prépondérant de la ville-centre dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne

▶ 56 Atteindre 22 % de logements sociaux en 2020

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

✓ 57 Créer un conseil du logement social rassemblant la Ville, les bailleurs sociaux et les représentants des locataires

Un dossier porté par Daniel Defrasne et Bénédicte Hérard

Une ville dynamique**▶ 58 Créer 300 nouveaux logements****▶ 59 Plan d'encouragement à la valorisation du patrimoine du centre-ville****▶ 60 Aménager les axes pénétrants de l'agglomération****▶ 61 Aménager l'espace des Forges****ZOOM****▶ 55 Ilot Saint-Pierre : renouvellement urbain et durable**

Ce grand programme de reconversion urbaine s'inscrit dans la Stratégie Globale d'Aménagement Urbain (SGAU) initiée en 2015 par la Ville de Pontarlier. L'îlot Saint-Pierre se compose de 3 quartiers qui seront reliés entre eux et aux quartiers existants pour ne former qu'un seul et même ensemble urbain : le quartier Saint-Pierre, le quartier La Fontaine, et le quartier de l'ancien centre sportif et le parking des Ecorces.

Ce projet urbain répondra demain aux nouveaux besoins en matière d'habitat, de mixité de services, d'équipement ou d'espace de vie : plus de 200 logements, une maison médicale, une résidence seniors, une crèche... Les travaux ont débuté par la démolition des anciens Abattoirs, actuellement en cours. Pour le renouvellement durable, se reporter à l'engagement N°40

ZOOM**▶ 54 Réaliser un lotissement communal pour faciliter l'accès à la propriété**

Deux lotissements communaux devraient être réalisés avant la fin du mandat. Les lotissements Montaigne et des Pareuses. Le lotissement dit Montaigne pour fin 2018 avec une trentaine de logements. S'agissant du lotissement des Pareuses, il sera réalisé dans un second temps après avoir délocalisé les jardins familiaux situés aux plans Battelin.

Une ville au quotidien**✓ 62 Créer une halle couverte**
Un dossier partagé avec Bertrand Guinchard, Gaston Droz-Vincent**▶ 63 Étendre les pistes cyclables**

Un dossier partagé avec Sylvie Laithier, Gaston Droz-Vincent

Une ville solidaire**▶ 64 Créer une Maison des seniors au sein de l'îlot Saint-Pierre**

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

▶ 65 Contribuer à l'implantation d'un accueil des jeunes en formation (foyer ou chambre)

Un dossier partagé avec Bertrand Guinchard

Une ville bien gérée**▶ 66 Réaliser un diagnostic de l'immobilier de la Ville**

Nouvelle Suzuki **SWIFT**

- Système Hybrid SHVS⁽²⁾
- Citadine ultra connectée   
- Technologies avancées pour la sécurité des passagers et des piétons
- Système multimedia 7" avec navigation 3D⁽³⁾
- Caméra de recul
- Projecteurs à LED
- Disponible en 2 ou 4 roues motrices ALLGRIP Auto, et en boîte automatique



ENEZ L'ESSAYER !



Way of Life!



Gamme Nouvelle Suzuki Swift à partir de 10 990 €⁽¹⁾

Equipements selon version. (1) Prix TTC de la nouvelle Swift 1.2 Dualjet Avantage, hors peinture métallisée, après déduction d'une remise de 2 200 € offerte par votre concessionnaire. Offre réservée aux particuliers valable pour tout achat d'une nouvelle Swift neuve du 04/05/2017 au 30/06/2017, en France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles, chez les concessionnaires participants. Modèle présenté : Nouvelle Suzuki Swift 1.2 Dualjet Hybrid SHVS Pack : 14 690 €, remise de 1 800 € déduite + peinture métallisée : 500 €. (2) Smart Hybrid Vehicle by Suzuki. (3) 3D sur les bâtiments remarquables. Tarifs TTC clés en main au 24/04/2017. Consommations mixtes CEE gamme nouvelle Swift (V100 km) : 4,0 - 5,0. Emissions CO₂ (g/km) : 90 - 114. *Un style de vie !



SUZUKI PONTARLIER *CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF SUR LE HAUT-DOUBS*
ZAC DES GRANDS PLANCHANTS - PONTARLIER - 03 81 46 22 22

38 millions de français ont déjà choisi une vraie mutuelle

Demain se préserve dès aujourd'hui

Muti

L'ACCORD MUTUEL

COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ

PRÉVOYANCE
ET ÉPARGNE

RETRAITE
COMPLÉMENTAIRE

CAPITAL, DÉCÈS,
FRAIS OBSEQUES

Contactez-nous
03 81 47 04 40

Besançon
1, rue des Cras
25086 Besançon
Cedex 9

www.muti.fr

Une ville de réussite

Votre élu référent : Marie-Claude Masson

L'école, un lieu d'instruction et d'éducation

✓ **68** Appliquer la nouvelle organisation du temps scolaire

✓ **69** Enrichir l'offre périscolaire et l'élargir aux écoles élémentaires

▶ **71** Développer les nouvelles technologies dans les écoles

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne

▶ **72** Mettre en place un plan pluriannuel d'entretien du patrimoine scolaire

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

La restauration scolaire

▶ **73** Assurer un service de qualité

▶ **74** Réaménager les locaux

▶ **75** Modifier les services et l'animation avant et après repas

▶ **77** Réfléchir au terme du contrat actuel à une refonte complète de l'offre

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Programme de Réussite Educative

✓ **78** Poursuivre et développer ses missions pour soutenir et accompagner enfants, jeunes et parents

Le conseil des jeunes de Pontarlier (CJP)

✓ **80** Moyens d'information sur son activité à destination des collégiens et lycéens

▶ **81** Conforter la place des jeunes conseillers dans la vie locale, associative et municipale

⌚ **82** Les associer ponctuellement aux instances existantes, tels les conseils interquartiers

Un dossier partagé avec Isabelle Narduzzi et Xavier Garcia

ZOOM

✓ **67** Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

Le principe, 24 heures d'enseignement hebdomadaire réparties sur 9 ½ journées ; une journée de classe de maximum 5 h 30 et ½ journée de maximum 3 h 30 ; une pause méridienne de 1 h 30 minimum.

Le temps ainsi dégagé pouvant alors faire l'objet d'une offre périscolaire laissée à l'initiative de la collectivité. La ½ journée ajoutée le samedi est basculée le mercredi matin à la rentrée 2017 suite à consultation des parents et enseignants.



ZOOM

▶ **76** Prioriser les circuits courts pour l'alimentation

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Le rapport d'activités 2015 montre que le prestataire Elior, en charge du restaurant municipal ainsi que de la restauration scolaire, dépasse les engagements contractuels avec pour la restauration : 39 % de produits bio et 44 % de produits locaux issus de circuits courts ou labellisés ; et pour le portage de repas : 39 % de produits bio et 42 % de produits locaux (voir engagement « Une ville responsable » **N°46**).

ZOOM

✓ **79** Organiser le renouvellement et élaborer le projet de mandat du CJP

Un dossier partagé avec Xavier Garcia

Les élections ont eu lieu début 2017. 15 jeunes élus (7 filles et 8 garçons) composent le CJP : 9 nouveaux élus et 6 élus du mandat précédent qui renouvellent leur engagement pour une année supplémentaire. 2 représentants pour le collège Aubrac, 3 pour Malraux, 3 pour Grenier et 7 pour les Augustins. 5 en 6^e, 1 en 5^e, 6 en 4^e et 3 en 3^e.



ZOOM

✓ **70** Élaborer le Projet éducatif territorial (PEDT) pour un parcours éducatif cohérent et de réussite, avant et après la classe :

Le PEDT a été signé le 14 avril 2015 pour 3 ans à compter de la rentrée 2014. Objectif : offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent participant à son épanouissement et à sa réussite, avant et après la classe, avec l'appui des associations locales pour les animations (études surveillées, activité d'éveil, activité retour au calme).

SECURITÉ

Une ville sûre

Votre élu référent : Jacques Prince

✓ **83** Mettre en œuvre la stratégie globale de sûreté en intégrant la sécurité économique et créer un comité de suivi local

Un dossier partagé avec Christian Pourny

✓ **85** Formaliser deux rencontres par an avec le Parquet

✓ **86** Lutte contre la petite délinquance et les incivilités

✓ **87** Dépôts de plainte systématiques pour insulte ou voie de fait à l'encontre d'agents municipaux

✓ **88** Rappeler les obligations en matière de salubrité publique et après avertissement, verbaliser

✓ **89** Lutter contre la dégradation des bâtiments publics ou privés

ZOOM

✓ **91** Recrutement d'au moins un policier municipal supplémentaire



- Une équipe confortée par le recrutement d'un policier supplémentaire, ce qui porte l'effectif à huit agents

Mais également :

- Des renforts saisonniers de juin à septembre avec 2 agents de surveillance de la voie publique

- La mise en place d'une brigade vtt (dotation de 6 équipements)

- Acquisition de 2 tasers et de 2 moyens de verbalisation électronique (pve et application smartphone)

- Renforcement de la sécurité des personnels de la police municipale par la dotation de gilets pare-balles

- L'instauration d'horaires décalés pour une meilleure proximité avec le terrain : période estivale, marché de Noël, jours de marché...

ZOOM

✓ **84** Installer les équipements en matière de vidéoprotection

Mise en place d'un système de vidéo-protection avec pose de 21 caméras à des endroits stratégiques soit de par leur position géographique (axe routier fréquenté, entrée/sortie de ville), soit de par leur nature anxiogène (occupation agressive du domaine public, regroupement permanent) ou criminogène ; et suivi par un Comité d'éthique. Depuis leur installation, ces caméras ont été utilisées pour : 37 interventions, 91 visionnages et ont permis d'élucider 15 affaires (soit 45 %). Trois nouvelles caméras seront installées en 2017.

✓ **90** Redéfinir le rôle de la Police Municipale suite à la mise en œuvre de la convention entre la Police Nationale et la Police Municipale

▶ **92** Poursuivre la sécurisation du patrimoine communal

Un dossier partagé avec Christian Pourny

▶ **93** Appels ponctuels aux médiateurs ou animateurs de rue

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

ACCESSIBILITÉ

Une ville accessible

Votre élu référent : Sylvie Laithier



ce journal est accessible en version sonore sur www.ville-pontarlier.fr

✓ **94** Renforcer la commission d'accessibilité

✓ **95** Conforter la collaboration avec les associations représentant les divers handicaps : moteur, sensoriels, cognitifs

🕒 **96** Voir p.11

▶ **98** Contribuer à l'accessibilité des boutiques de transports en commun

✓ **99** Soutenir la mise aux normes accessibilité auprès des commerces

✓ **100** Tenir compte des contraintes liées au handicap lors des manifestations

ZOOM

▶ **97** Sensibiliser tous les publics aux difficultés liées au handicap avec les Assises de l'accessibilité

L'organisation des premières Assises, en novembre 2016 en deux temps forts : une conférence / une sensibilisation scolaire et grand public (manifestation biennale). Une sensibilisation est également menée auprès des élèves de CM² et du lycée Jeanne d'Arc.



Mobilité transport

101 Poursuivre les aménagements cyclables et modes doux

Un dossier partagé avec Christian Pourny, Gaston-Droz-Vincent

102 Baliser et identifier les grands axes de circulation



ZOOM

105 Etudier l'aménagement des plages horaires du transport à la demande Ticto

Cette action sera menée à la suite de la refonte de la Délégation de Service Public « Transport » en 2018. Néanmoins, le service connaît

un succès croissant avec une progression du nombre d'usagers de 18 % par rapport à 2014, et plus de 6000 voyages annuels.

ZOOM

96 Répondre aux obligations de la loi de 2005 sur le handicap et mettre en œuvre l'Agenda 22 :

✓ Mise en œuvre en 2016 de l'Agenda d'accessibilité programmée (Adap) de la Ville de Pontarlier, qui programme les travaux de mise en accessibilité du patrimoine bâti de la commune sur trois périodes de 3 à 9 ans. Une enveloppe de 100 000 € est allouée annuellement pour les travaux de mise en accessibilité de la voirie, depuis 2014 une vingtaine de rues et trottoirs ont été mis aux normes et plus de 50 passages piétons ont été créés. Tous les établissements recevant du public (ERP) de la Ville ont été diagnostiqués en vue de la programmation des travaux, soit 42 bâtiments.



▶ Schéma directeur de l'accessibilité pour le transport (SDA), le diagnostic a été établi mais il est susceptible d'être révisé compte tenu du renouvellement de la Délégation de Service Public « Transport » programmée en 2018, qui pourrait modifier le réseau structurellement. Un audit de l'offre existante est actuellement en cours.

103 Sensibiliser à un code de bonne conduite à bicyclette

✓ 104 Maintenir le transport urbain sur toute la ville à tarif modéré et adapté aux nouveaux rythmes scolaires

✓ 106 Défendre les dessertes ferroviaire (TGV) et routière (RN57)

Un dossier porté par Patrick Genre. Voir engagement N°1

CULTURE - JUMELAGE - TOURISME

Une ville talentueuse

Votre élu référent : René Emilli

Investissements

✓ 107 Voir p.12

108 Agrémenter la ville d'œuvres d'art éphémères ou permanentes

▶ 109 Elaborer un plan pluriannuel d'entretien du patrimoine culturel

▶ 110 Voir p.12

▶ 111 Mise en valeur de la chapelle des Annonciades et des Capucins

Animations

112 Planifier une saison artistique sous le kiosque

✓ 113 Enrichir la saison théâtrale des Scènes du Haut-Doubs d'un spectacle « jeune public »

▶ 114 Amplifier l'offre du conservatoire en disciplines actuelles

▶ 115 Favoriser l'accueil des disciplines du cirque et du 7^e art

▶ 116 Bâtir un partenariat avec les festivals lyriques et musicaux de la région



▶ **117** Instaurer une billetterie par internet pour les locations spectacles

🕒 **118** Accueillir un concert tête d'affiche 2 fois par an, dédié à la jeunesse

✓ **119** Soutenir le concept d'université populaire des Amis du Musée de Pontarlier

▶ **121** Concevoir une synergie permanente entre culture, jumelage, tourisme, qui procède à l'essor économique de notre cité

▶ **122** Renforcer la collaboration entre nos services culturels municipaux et ceux de la région, des villes jumelées et suisses

🕒 **123** Animer le centre-ville en saison touristique : musique, théâtre de rue, saltimbanque, cinéma en plein air

▶ **124** Intensifier le partenariat avec l'Office de Tourisme de Pontarlier

ZOOM

110 Améliorer l'aménagement technique de l'Espace René Pourny, des théâtres du Lavoir et Bernard Blier

✓ 300 000 € ont été investis en 2016 sur le son, l'électricité et l'éclairage pour permettre à l'Espace René Pourny de passer du statut de salle polyvalente à celui de salle de spectacle, au bénéfice des associations locales et des tourneurs. Ces installations diminuent la facture d'équipement des organisateurs de spectacle, ce qui permettrait d'attirer de nouvelles offres culturelles.



🕒 Pour les autres équipements, une enveloppe de 15 000 € est allouée chaque année pour permettre une amélioration progressive.



ZOOM

✓ **107** Terminer la maison des associations

Un dossier partagé avec Philippe Besson

La maison des associations accueille 23 associations pontissaliennes. L'intérieur du bâtiment de l'ancien établissement de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) a été entièrement réhabilité sur 3 niveaux, avec des salles de répétition, de réunion et de danse, dites « mutualisées » et donc ouvertes à toutes les associations pontissaliennes, ainsi que 13 espaces associatifs, des espaces de stockage et une salle de pans (escalade). L'inauguration a eu lieu le 13 mai, suivie de portes ouvertes grand public. Reste à achever la réhabilitation et des extérieurs en 2017 et de la façade du bâtiment en 2018.

✓ **125** Dynamiser l'attrait touristique de la ville avec les réseaux « Plus Beaux Détours de France » et « Route de l'absinthe »

Un dossier partagé avec Arlette Richard et Danielle Thiébaud-Fonck

🕒 **126** Développer le tourisme de séjour au camping par de nouveaux thèmes d'animation : tourisme vert, culturel, gastronomique



ZOOM

✓ **120** Tisser des liens forts entre le Château, le Musée, la CCGP et le Pays du Haut-Doubs

En collaboration avec la CCGP

Ce lien fort se caractérise notamment par la mutualisation partielle d'une partie des agents du musée municipal et du Château de Joux, le stockage des pièces du musée d'armes du château au musée, l'exposition temporaire au musée d'une partie de la collection de peinture du Château sur Haïti. L'élaboration d'un contrat de station piloté par la CCGP et d'un projet de valorisation culturelle du Château de Joux participe à cette synergie touristique et culturelle indispensable des sites et des acteurs.

VIE QUOTIDIENNE

Une ville au quotidien

Votre élu référent : Gaston Droz-Vincent

Voirie

▶ **127** Assurer la propreté et faire respecter le règlement de voirie

▶ **128** Créer une équipe d'intervention d'urgence « voirie »

✓ **129** Mettre en place un Plan Pluriannuel d'Investissement pour la voirie

▶ **130** Améliorer la signalétique aux abords des établissements scolaires
Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

▶ **132** Aménagement des bords du Doubs au Grand Cours et Ouilons
Un dossier partagé avec Christian Pourny

▶ **133** Aménager le parking du 5 septembre, la place Becquerel et les abords du lycée Xavier Marmier et améliorer la circulation

Espaces verts

⌚ **134** Réaménager le Grand cours : espace fleuris, pelouses

⌚ **135** Exploiter de nouveaux espaces verts : nouvelles plantations

⌚ **136** Aménager le parc de la Maison Chevalier et l'ouvrir au public
Un dossier partagé avec Christian Pourny

Eau

✓ **137** Maintenir le service de l'eau en régie directe

▶ **139** Améliorer encore la coordination des travaux : eau, voirie et réseaux secs

▶ **140** Participer à la politique intercommunale liée à la protection et à la production de l'eau

Bois et forêts

✓ **141** Maintenir l'exploitation de la pépinière locale forestière

⌚ **142** Valoriser le parc des arbres majestueux

⌚ **143** Rénover le parcours de l'arboretum



ZOOM

▶ **131** Améliorer la sécurité des piétons et maîtriser la vitesse des véhicules

- Sécurisation des cheminements piétons et cyclables de Pontarlier par :
 - la réfection des trottoirs et leur élargissement si nécessaire pour respecter les normes d'accessibilité : rues Colin, du Faubourg St Etienne, de Neuchâtel, de Besançon (partie), de la Gare (partie), de la Libération (partie), du Stade, Victor Hugo (partie).
 - la création de cheminements piétons et cyclables sécurisés : rues de la Gare (partie haute), Morand, Besançon, Colin, de l'avenue de l'Armée de l'Est, de Neuchâtel, et rocade Pompidou (le long du pôle multimodal).
- Maîtrise de la vitesse des véhicules avec aménagements spécifiques :
 - Ralentisseur : rue du Gros Tilleul, rue de Besançon, rue Colin et avenue de Neuchâtel
 - Resserrement de chaussée : rue de Besançon, rue Colin, avenue de Neuchâtel et Faubourg Saint-Étienne, rue du Stade, rue Auguste Junod.

ZOOM

▶ **138** Poursuivre la modernisation du réseau d'eau

Cette compétence en régie exige aussi un effort d'investissement soutenu pour la modernisation du réseau :

Années	Montant des investissements (HT)		Linéaire conduites neuves (ml)	Nbre branchements plomb supprimés (U)	Nbre de fuites réparées (U)
	Travaux	Matériels et outillages			
2014	296 000	11 300	770	20	18
2015	564 000	14 300	1670	80	30
2016	285 500	234 700	1 250	41	27

✓ **144** Organiser une découverte populaire de la forêt

✓ **145** Maintenir les variétés sylvicoles (peuplement privilégié)

✓ **146** Mutualisation - Voir p.14

Cimetières

▶ **147** Poursuivre les aménagements des cimetières

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

ZOOM

Mutualisation

✓ 146 Mettre les moyens Ville et CCGP en commun pour une meilleure efficacité

Devant le défi budgétaire et l'engagement d'une pression fiscale raisonnée, la Ville-Centre et le Grand Pontarlier ont engagé une démarche de rationalisation de leurs coûts se traduisant notamment par un mouvement de mutualisation

des services ambitieux et exigeants. C'est ainsi que les structures d'intervention sur l'espace et les bâtiments et équipements publics des deux collectivités ont été regroupées en une seule Direction des Moyens Opérationnels en charge des missions

opérationnelles précédemment dispersées. La nouvelle structure se rassemblera en 2017 dans des locaux et ateliers récemment rénovés à l'intérieur de la maison de l'Intercommunalité rue Pierre Déchanet.



SPORTS

Une ville tonique

Votre élu référent : Philippe Besson

✓ 148 Maintenir les aides financières aux associations

▶ 149 Mettre en place un plan pluriannuel d'entretien des sites sportifs

▶ 151 Transfert des clubs du centre sportif à la maison des associations

Un dossier partagé avec René Emilli

✓ 153 Renforcer la pratique sportive dans les écoles sur les temps périscolaire dans le cadre du Projet Educatif Territorial

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

▶ 154 Améliorer l'accessibilité et la pratique des personnes à mobilité réduite ✓ et des seniors

Un dossier partagé avec Sylvie Laithier

🕒 156 Accompagner les parrainages entre clubs pontissaliens et clubs professionnels

ZOOM

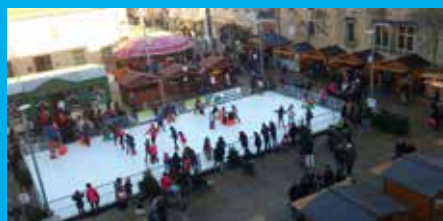
▶ 152 Créer de nouvelles structures sportives

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent, Christian Pourny

Un nouveau centre nautique est prévu pour 2019. Un plateau multiactivités a vu le jour dans le quartier du Bois de Doubs en 2016. Un autre équipement du même type devrait voir le jour sur le territoire avant la fin du mandat. Un projet de nouveau bâtiment pour le club de canoë-kayak est prévu avant la fin du mandat sur le site des Forges. L'aménagement du Grand Cours dans les années à venir en lien avec la trame verte et bleue devrait intégrer une partie « sportive ».

ZOOM

✓ 150 Renforcer les liens avec l'OMS et travailler en partenariat des projets communs



L'OMS participe à la commission municipale Sports. Ces membres sont associés sur de nombreux sujets et événements tout au long de l'année (gestion de la patinoire sur le marché de Noël, réunion régulière entre le

président de l'OMS et l'Adjoint aux Sports, mise en place d'un groupe de travail sur l'évolution du dispositif de récompenses et des ambassadeurs sportifs...). L'OMS est aussi chargée de la répartition des subventions de fonctionnement des clubs, d'être l'interface entre ces derniers et la ville et de développer le «sport santé» (centre médico-sportif, conférences...). Le Maire et l'adjoint aux Sports sont présents aux AG et aux manifestations des associations ainsi qu'à la soirée des présidents.

ZOOM

▶ 155 Accueillir de grands événements sportifs

La ville de Pontarlier accueille chaque année le Tour du Doubs de cyclisme. En 2015, Pontarlier a accueilli la finale du Championnat féminin de boxe. En 2016, une manifestation a vu le jour : le Tour de ski de Pontarlier. 2017 verra l'organisation de trois championnats de France : Doublette mixte de pétanque, Foot à 11 de sport adapté et Tir par équipes. Quant à la Ponta'Beach, cet événement sportif estival grand public a vocation à devenir un événement majeur du territoire.

une ville branchée

Votre élu référent : Isabelle Narduzzi

Enrichir en permanence l'offre en TIC

▶ **157** Ré-agencer la page « actualités » du site internet de la Ville

⌚ **159** Créer une webcam Pontarlier

✗ **160** Retransmettre les séances du conseil municipal sur internet

Supports d'info

▶ **161** Installer de nouveaux panneaux d'affichage électronique

162 Installer un plan tactile interactif (disponible 24 h/24)
Dossier transféré à l'Office de Tourisme

✓ **163** Améliorer la diffusion des supports d'information papier (Journal municipal et Rendez-vous animations)

ZOOM

✓ **167** Créer des manifestations fédératrices et médiatiques autour de l'absinthe

Un dossier partagé avec René Emilli

En 2015 avait lieu la première randonnée franco-suisse de l'absinthe avec plus de 600 participants. En 2017 elle est à nouveau organisée et fusionnée avec la Fête de l'absinthe, manifestation biennale grand public proposée depuis 2005.



Événementiel

✓ **164** Conserver le Championnat de France de Tarot

⌚ **165** Créer les « Samedis d'été » à Pontarlier

Votre élu référent : René Emilli

▶ **166** Accueillir au moins un événement d'envergure par an (congrès, festival)
Un dossier partagé avec René Emilli, Philippe Besson

⌚ **168** Concevoir un événement d'ampleur autour du savoir-faire pontissalien

Démocratie locale

▶ **169** Amender la charte de fonctionnement des Conseils Inter Quartiers

▶ **170** Leur donner plus d'indépendance et valoriser leur travail

✓ **171** Les associer à la soirée d'accueil des nouveaux habitants et créer dans chaque conseil une fonction d'ambassadeur

✓ **172** Doter chaque interquartiers d'une enveloppe financière pour développer des actions du « vivre ensemble » dans les quartiers
+ **173** Organiser avec eux des journées thématiques

ZOOM

✓ **174** Donner une nouvelle impulsion au pique-nique pontissalien

Votre élu : Isabelle Narduzzi

Déplacé du Grand Cours au centre-ville, place d'Arçon, le « Pique-nique communal » rebaptisé « Pique-nique pontissalien » accueille environ 200 personnes. L'édition du



23 juin 2017 proposera de nouvelles animations familiales ainsi qu'une buvette/restauration légère en complément des repas principalement tirés du sac.

ZOOM

▶ **158** Être présent sur les réseaux sociaux et développer la couverture Wifi et l'offre sms info

La page Facebook a été ouverte en mars 2016 et compte déjà 3500 fans.

De nouveaux points d'accès wifi sont disponibles à Pontarlier avec le concours de la CCGP (Complexe du Gounefay, Maison de l'intercommunalité...). D'autres sont à venir (Halle couverte, Esplanade Pourny...). Le nombre d'abonnés au Service SMS Info gratuit a été doublé depuis 2014 pour atteindre 1 000 personnes en 2017.



Communautés étrangères

▶ **175** Rencontre régulière avec les communautés et favoriser les échanges

Un dossier porté par Marie-Claude Masson

⌚ **176** Créer un événement interculturel

Un dossier porté par Marie-Claude Masson

Une ville bien gérée

Votre élu référent : Patrick Genre



RETROUVEZ TOUS
LES DESCRIPTIFS
DES 185 ENGAGEMENTS SUR
www.ville-pontarlier.com

ZOOM

🕒 177 Fiscalité : pas d'augmentation supérieure à l'inflation

Cet engagement n'a pas été atteint pour le moment avec 1,7 de taux d'augmentation de fiscalité en moyenne depuis 2014 pour 0,4 d'inflation.



ZOOM

▶ 178

Fonctionnement : stabilisation des charges de fonctionnement

En 2 ans, les charges de fonctionnement ont baissé, de - 684 070 €, soit -3.6 %



▶ 179 Emprunt maximum de 2 millions d'euros en moyenne par an, pour maintenir un endettement inférieur à 900 €/hab. en 2020

▶ 180 Investissements : 27 millions entre 2014 et 2020

Intercommunalité pour un engagement sans faille

✓ 182 Être moteur du développement de l'intercommunalité

✓ 184 Poursuivre et accélérer la mutualisation des services pour réduire les coûts de fonctionnement

✓ 185 Défendre les intérêts de la CCGP dans la recomposition territoriale en cours Un dossier partagé avec Daniel Defrasne

ZOOM

▶ 183 Porter les projets structurants pour la ville de Pontarlier : médiathèque, piscine, chambre funéraire

Dossiers portés par la CCGP

Le projet du nouveau centre nautique est déjà engagé par la CCGP, celui du centre funéraire également au travers de la Société Publique Locale nouvellement créée et le projet de Médiathèque sera étudié en 2018/2019.



ZOOM

✓ 181 Tableau de bord municipal : présentation annuelle des résultats à la population

Ce tableau de bord se concrétise notamment au travers de ce numéro hors-série du journal municipal, consacré au bilan mi-mandat.



Engagement N°177	+1.7 % de hausse de fiscalité en moyenne de 2015 à 2017 Contre + 0.4 % d'inflation en moyenne entre 2015 à 2017
Engagement N°178	Une baisse des charges de fonctionnement de 684 070 € entre 2015 et 2016
Engagement N°179	L'emprunt moyen sur 2015/2017 est inférieur à 2 millions avec 1 735 867 € L'endettement par habitant en 2016 est inférieur aux prévisions avec 792 €/hab
Engagement N°180	Un investissement moyen annuel entre 2014 et 2017 de 6 379 638 € soit 25 518 552 € déjà votés sur 4 ans

Osons Pontarlier Autrement

A lors que la municipalité conduite par M. Genre vous présente son bilan de mi-mandat, vous vous attendez peut-être à ce que les élus d'un groupe minoritaire dit d'« opposition » en fassent la critique. **Nous préférons vous dire ce qui est au cœur de notre action d'élus municipaux, nos propositions pour oser Pontarlier autrement.**

Parmi ces propositions, certaines sont anciennes. Si jusqu'à présent, elles n'ont pas été retenues, nous restons fidèles aux valeurs de gauche qui les sous-tendent. Opiniâtres, nous les maintenons et continuons à les défendre.

D'autres sont des idées nouvelles car les choses changent, vos besoins évoluent et nous y sommes attentifs. En tant que progressistes, nous cherchons même plus loin en nous attachant à être, toujours, des conseillers proactifs.

Evidemment, la question des moyens financiers que supposent ces propositions n'est jamais hors de notre champ. Et nous y ajoutons le souci constant de préserver un service public de proximité auquel vous êtes attachés. C'est pourquoi nous assumons le choix politique qui consiste à programmer et à planifier endettement et investissements pour ne pas laisser la ville se scléroser et à optimiser recettes comme dépenses dans la recherche de l'efficacité.

Pour faire grandir Pontarlier et qu'en son sein tout le monde s'y trouve bien, nous proposons de :

- **Développer une stratégie « cœur de ville »** qui sache dépasser les actions ponctuelles en matière de commerce et de stationnement et qui réaffirme la fonction première de sociabilité du centre-ville en combinant amélioration de l'habitat (OPAH), embellissement de l'espace urbain (mobiliers, architecture, patrimoine), une ambition nouvelle pour les mobilités (déplacements doux, services, accessibilité...), le soutien au commerce de proximité (préemption, économie mixte) et une dimension culturelle revisitée autour d'une médiathèque performante pivot d'animations et d'événements nouveaux.
- **Agir pour la propreté de tous les quartiers** en donnant les moyens aux services municipaux d'être encore plus réactifs et en conjuguant systématiquement les opérations de rénovation de l'habitat et de renouvellement ur-



© Est Républicain Haut-Doubs

Vos besoins évoluent... changeons de point de vue

bain avec des campagnes de sensibilisation au développement durable et au civisme

- **Promouvoir le vélo et mener une véritable politique cyclable** : aménagements de voirie, libre-service, réalisation d'un plan de déplacements d'administration
- **Gérer plus scrupuleusement notre patrimoine** : il est anormal que, depuis tant d'années, les associations hébergées aux Casernes Marguet doivent mener leurs missions indispensables de solidarité dans des locaux vétustes et exigus alors que la Ville est propriétaire de bâtiments sans vocation ni projet (la Chapelle des Capucins)
- **Réaliser sur le site de la Maison Chevalier un équipement dédié à la Culture et au Vivre Ensemble** : Médiathèque, Archives, Jardin écologique et artistique, Centre de rencontres et d'animations
- **Adhérer au dispositif de l'Unicef « Ville amie des enfants »**
- **Co-construire avec les associations une charte d'engagements réciproques** : en finir avec l'infantilisation et la logique de guichet pour travailler à la simplification de la vie associative et à la redynamisation de politiques locales (Contrat de Ville, Projet Educatif, Commémorations...)
- **Mettre en place une saison culturelle dédiée au Jeune Public**
- **Soutenir les créateurs de l'Art Urbain** et réveiller le regard que nous posons sur la ville

- **Rafrâchir le parcours santé du théâtre forestier et d'en imaginer un nouveau sur les berges du Doubs**
- **Accorder plus de moyens au Centre Communal d'Action Sociale pour lui permettre de mener de nouvelles actions** : en matière d'habitat adapté, de prévention santé, de lutte contre l'isolement ou contre la précarité énergétique...
- **Construire un Projet Alimentaire Territorial** pour rapprocher productions et consommations locales
- **Prendre part davantage encore à la production d'énergies renouvelables** (solaire notamment) pour pouvoir prétendre au label « territoire à énergie positive », porter cet objectif à l'échelle de la communauté de communes
- **Encourager plus fortement les initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire** qui concilient performance économique et utilité sociale et concourent à l'attractivité de notre territoire
- **Engager rapidement la valorisation culturelle du Château de Joux** qui devrait être pleinement le fer de lance d'une politique touristique ambitieuse.

Restant à votre disposition pour compléter cette liste qui ne saurait être exhaustive...



Karine Grosjean
k.grosjean@ville-pontarlier.com
Claude Debrand
c.debrand@ville-pontarlier.com
Liliane Lucchesi
l.lucchesi@ville-pontarlier.com

Propositions socialement utiles et écologiquement responsables

Les élus Pontarlier-Écologie veulent, par ce billet un peu plus long que d'habitude, montrer qu'ils sont plus une « minorité municipale de propositions » qu'un groupe d'opposition. La Ville de Pontarlier n'échappe pas à la confrontation avec les grands enjeux tels que les conséquences sociales du libéralisme dominant ainsi que les risques majeurs du bouleversement climatique en cours. À cela s'ajoutent, ou se mêlent, des paramètres plus purement locaux, liés pour la plupart à la conduite d'une politique municipale, non pas d'une première moitié de mandat, mais de 18 ans d'existence ! Nous n'avons pour autant pas la place de mentionner ici l'intégralité des sujets sur lesquels nous intervenons régulièrement. D'ailleurs peut-être serait-il bien que l'expression des groupes minoritaires puisse se faire également sur le site internet de la Ville, sur des pages dédiées. Démocratie, quand tu nous tiens ! Nous n'aborderons donc que quelques thèmes sous l'angle d'un sujet majeur qui est celui de la dépopulation subie par notre commune ces dix dernières années. Depuis le pic de population de 2007 à 2014, la ville de Pontarlier a perdu 1 526 habitants, soit 8 % C'est considérable, surtout pour une commune qui peut profiter de la proximité avec la Suisse pour limiter le taux de chômage et maintenir un dynamisme commercial particulier. Les raisons en sont insuffisamment connues, faute de mener une étude qualitative approfondie, que nous réclamons et qu'on nous refuse. Pourtant une meilleure connaissance des causes faciliterait la recherche de solutions.

La question du logement figure certainement parmi ces causes. À ce titre, plutôt que de continuer à étendre la ville, nous proposons une claire intervention de la Ville dans la rénovation de l'habitat existant, selon des normes écologiques ambitieuses (énergie positive, gestion de l'eau pluviale, ...), et dans un souci de meilleure adaptation aux nouveaux besoins des divers segments de population (personnes âgées, jeune couple avec enfant...). Des outils existent déjà (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), d'autres sont sans doute à créer. Dédier la « Maison Chevalier » à l'habitat, plutôt que de chercher par tous les moyens à obtenir l'autorisation de la raser, permettrait de monter une opération phare dans ce domaine. Dans le champ de la construction neuve, l'occasion est belle de se montrer très ambitieux, exemplaires même, dans la réalisation du nouveau quartier dit de « l'îlot Saint-Pierre ». On n'en prend pas le chemin.

Les préoccupations liées au logement ne doivent pas masquer d'autres aspects et notamment celui des services à offrir aux habitants. Sont-ils encore en phase avec, par exemple, les besoins des ménages jeunes, souvent frontaliers ? Ceci vaut pour les moyens de gardes d'enfants, mais aussi pour les aspirations de loisirs, de culture. Le refus de soutenir le projet d'une jeune association de jeunes pontissaliens (les Arts Liés) de créer et de faire vivre un équipement culturel ouvert aux nouvelles formes musicales est certainement une erreur, mais aussi révélateur d'une distance avec cette population. Ce sont pourtant les générations les plus jeunes qui feront la ville de demain !

On peut craindre, à travers cet exemple, que ce soit la politique en matière de « vie associative » qui soit désormais en décalage avec le monde associatif. On sait que Pontarlier doit une bonne partie de son dynamisme à un tissu associatif très développé et très actif. Tout en créant une maison des associations, initiative à saluer, on a quand même réfléchi à la mise en œuvre des tarifs d'utilisation des salles et équipements municipaux, tarifs votés tous les ans mais jamais mis en application jusqu'à ce jour. On travaille à l'élaboration d'une nouvelle « charte » (depuis 2 ans maintenant !) destinée à « responsabiliser » les associations. Il s'instaure, insidieusement, un climat de méfiance vis-à-vis du monde associatif, et notamment des plus grosses associations, pourtant fortement génératrices d'attractivité pour la Ville. Si l'on doit modifier les rapports avec les associations ce doit être en vue de libérer les énergies, et non de les contraindre, encore moins de les remplacer.

La place manque pour aborder les questions des finances et notamment de la fiscalité (presque stable pour la commune, en explosion pour l'intercommunalité), les risques liés à la poursuite de l'imperméabilisation des sols, de la conduite pour le moins délicate de la « mutualisation » avec les autres communes et ses conséquences pour les personnels (on change très vite de DRH... quand on en a un !), etc. Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais toujours dans l'esprit de proposer des solutions, socialement utiles et écologiquement responsables.



Gérard Voinnet
Cécile Houdelot

| La référence **depuis 40 ans**



CLIMENT
PORTES CARRELAGE PARQUET

Saône ■ Pontarlier

Carrelage

Parquet

Portes

Placard

Dressing

Salle de bain

Showrooms et vente

17, rue de l'Industrie - 25660 Saône - 03 81 55 70 83
6, rue Claude Chappe - 25300 Pontarlier - 03 81 39 00 18

climent.fr

Liberty
GYM

JUILLET + AOUT GRATUITS

Offre réservée aux 50 premiers inscrits

OUVERT
6H-23H
NON STOP
7J/7
365 JRS/AN

2 clubs
dans votre région

Rue Claude Chappe
PONTARLIER
à côté LECLERC DRIVE

Rue du Calvaire
LES FINS
ZONE DU CLAIR

19 €95
Le premier mois *
Sans engagement

CONDUITE 3D PONTARLIER

TEL 03/81/39/24/90 OU
06/79/67/56/01





COMMERCE GRAND PONTARLIER

j'y vais !



**OUVERTURE NON-STOP
LE SAMEDI**



Venez randonner
dans nos **750**
boutiques

Liste des **+ 180** commerces partenaires :
www.commerce-grand-pontarlier.fr
et **www.o-doo.com**

En vente, pour les particuliers :
Office du Tourisme - 14 Bis rue de la Gare PONTARLIER
Pour les professionnels :
COMMERCE GRAND PONTARLIER
03 81 38 92 70 - contact@commerce-grand-pontarlier.fr



L'UNIVERS PALÉONTOLOGIQUE ET LA RICHESSE D'UN SITE FOSSILIFÈRE

EN VALLÉE DE LA GRÂCE DIEU



Grotte DE La Glacière

CAVERNE

**AUX FOSSILES MARINS
ET 3 DINOSAURES**

25530 CHAUX LES PASSAVANT
03 81 60 44 26

Tarifs 2017

Adulte	7€
Etudiant	6€
Enfant de 5 à 10 ans	5€

Au cœur du DOUBS (25)



Témoignage
un grand chef d'oeuvre de la nature
spécimens vieux de 160 millions
d'années